

Mercredi 6 mars, j'ai participé au petit déjeuner organisé par Roger Karoutchi, Sénateur des Hauts de Seine, sur la réforme constitutionnelle.

Cette rencontre a eu lieu en présence de Gérard Larcher et de nombreux sénateurs particulièrement intéressés. Il s'agissait de faire le bilan de notre constitution et de présenter des propositions constitutionnelles.

Les institutions de la 5ème République qui ont fait la preuve de leur solidité depuis maintenant plus de 60 ans permettant les alternances et la traversée des crises.

Le déséquilibre Exécutif/Législatif est de plus en plus marqué et rend difficile le rôle du Parlement dans sa représentation des citoyens et des territoires.

Il faut donc préserver les bases de notre Constitution mais restituer au bicamérisme plus de force et plus de visibilité tout en rendant plus souple, mais encadrée la pratique référendaire.

Un mandat non renouvelable de 7 ans pour le Président, un référendum possible avec 10 % des parlementaires et 5 % des inscrits sur les listes électorales, des délais réduits dans la procédure législative, un parlement plus rapidement saisi pour l'état de siège ou les interventions militaires, la suppression du 49/3, le Sénat ayant le dernier mot sur les textes concernant les territoires et les collectivités locales telles sont les propositions constitutionnelles avancées par Roger Karoutchi.

